

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2023

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC , qui comprennent le bilan au 31 mars 2023 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC au 31 mars 2023, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc. ¹

Montréal, le 19 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° 129449

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	149 652	122 859
Jeux du Canada	2 450	6 760
PSES	974 500	507 500
PSDE - Athlète	105 751	99 887
PSDE (Entraîneur)	70 025	111 760
PSDE (officiel)	6 603	-
Institut national de sport du Québec	17 800	3 000
Ville de Montréal	1 217	406
Subventions salariales d'urgence et autres	4 059	145 199
Apports reportés afférents aux immobilisations	5 417	-
	<u>1 337 474</u>	<u>997 371</u>
Autofinancement		
Adhésions	400 758	243 213
Frais de participation	42 214	32 575
Autres	59 108	43 745
Commandites	4 500	28 000
	<u>506 580</u>	<u>347 533</u>
Placements sports (note 3)	49 848	107 861
	<u>1 893 902</u>	<u>1 452 765</u>
CHARGES		
Salaires, honoraires et services	570 171	533 260
Notes de frais	141 211	135 039
Versements de subventions et de bourses événements	1 091 150	619 854
Communications et marketing	12 879	12 704
Locations de salles et formation	29 782	37 962
Assurances et véhicule	51 001	29 511
Matériel	35 353	55 249
Affiliations	654	215
Amortissement des immobilisations corporelles	7 795	7 795
Amortissement des actifs incorporels	4 665	4 665
	<u>1 944 661</u>	<u>1 436 254</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT	(50 759)	16 511
Montant à rembourser prêt d'urgence	10 000	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(60 759)</u>	<u>16 511</u>

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023				2022
	Investi en	Affecté au	Non affecté	Total	Total
	immobi- lisations	programme placement sports & loisirs			
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	19 049	-	433 976	453 025	436 514
Excédent des produits sur les charges	(7 043)	-	(53 716)	(60 759)	16 511
Affectation des produits à Placement Sports (note 3)	-	49 848	(49 848)	-	-
Affectation des charges à Placement Sports (note 3)		(49 848)	49 848	-	-
SOLDE À LA FIN	12 006	-	380 260	392 266	453 025

⁽¹⁾ Ce montant est composé de l'amortissement des immobilisations.

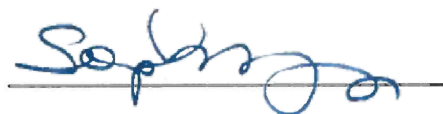
ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	234 014	148 354
Placements (note 4)	324 960	320 397
Débiteurs (note 5)	221 373	252 118
Frais payés d'avance	22 981	21 637
	803 328	742 506
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	22 839	30 634
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 6)	-	4 665
	22 839	35 299
	826 167	777 805
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	174 383	143 703
Apports reportés	92 579	46 965
Revenus perçus d'avance	116 106	87 862
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	40 000	-
	423 068	278 530
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	10 833	16 250
DETTE À LONG TERME (note 10)	-	30 000
	433 901	324 780
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	12 006	19 049
AFFECTÉ AU PROGRAMME PLACEMENT SPORT (note 3)	-	-
NON AFFECTÉ	380 260	433 976
	392 266	453 025
	826 167	777 805
ÉVENTUALITÉS (note 10)		

APPROUVÉ

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	(60 759)	16 511
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 795	7 795
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 665	4 665
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(5 417)	-
	<u>(53 716)</u>	<u>28 971</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	30 745	702 356
Stocks	-	-
Frais payés d'avance	(1 344)	12 106
Créditeurs	30 680	(443 833)
Revenus perçus d'avance	28 244	12 832
Apports reportés	45 614	(149 371)
	<u>133 939</u>	<u>134 090</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>80 223</u>	<u>163 061</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisation	-	(23 134)
Variation des placements	(4 563)	(100 707)
	<u>(4 563)</u>	<u>(123 841)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	-	16 250
Variation de la dette à long terme	10 000	(10 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>10 000</u>	<u>6 250</u>
 AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	 85 660	 45 470
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>148 354</u>	<u>102 884</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>234 014</u>	<u>148 354</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association de Triathlon du Québec est un organisme à but non lucratif, constitué le 9 décembre 1988 selon la partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec.

Ses objectifs sont les suivants :

promouvoir la discipline du triathlon sous tous ses aspects;

regrouper des membres pratiquant cette discipline et les représenter dans les développements nécessaires à la promotion de cette discipline sportive;

recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, en argent, en valeurs mobilières ou immobilières. Administrer de tels dons, legs et contributions. Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement (adhésions, frais de participation, frais de sanction)

Les produits provenant des adhésions, sont comptabilisés sur la période couverte par ces derniers.

Les produits de frais de participation et de sanction sont comptabilisés lorsque les événements ont lieu.

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'Association peut recourir aux services de bénévoles consacrant des heures pour aider l'Association à tenir ses activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Apports reçus sous forme de services (suite)

De la même façon, au cours des activités, l'Association peut recevoir des services des partenaires d'affaires. En raison de la complexité d'évaluation de la juste valeur marchande des services ainsi reçus et accordés, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>période</u>
Mobilier de bureau	Amortissement linéaire	10 ans
Équipements	Amortissement linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Amortissement linéaire	3 ans
Matériel roulant	Amortissement linéaire	3 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la période indiquée ci-dessous :

Logiciels et site Web	Amortissement linéaire	3 ans
-----------------------	------------------------	-------

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3- PLACEMENTS SPORTS & LOISIRS

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ et c'est au nouveau gestionnaire de fonds Desjardins Gestion de patrimoine, que ces mêmes pourcentages des dons admissibles et de l'appariement annuel sont investis. Au 31 mars 2023, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 132 163 \$ (138 607 \$ en 2022) et la somme du capital investi chez Desjardins Gestion de patrimoine totalise 41 852 \$ (31 031 \$ en 2022).

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

3- PLACEMENTS SPORTS & LOISIRS (suite)

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Produits d'appariement (sommes provenant de Placements Sports)	36 244	46 704
Produits d'intérêts	5 959	3 690
Produits de dons admissibles au programme de Placements Sports (provenant de donateurs)	7 645	57 467
	<u>49 848</u>	<u>107 861</u>
Charges		
Salaires, honoraires et services	41 431	46 815
Notes de frais	3 572	-
Matériel	4 845	20 572
Triathlon scolaires	-	760
Découverte	-	3 379
Développement du Triathlon (support aux clubs)	-	3 087
Communication et marketing		29 011
Véhicule TQ	-	3 530
Défi 12 heures	-	707
	<u>49 848</u>	<u>107 861</u>

4- PLACEMENTS

	2023	2022
	\$	\$
Dépôt à terme, 1,25% encaissé le 22 novembre 2011	-	-
Dépôt à terme, taux de 0,20 %, échéant le 17 juillet 2023	53 490	53 383
Compte avantage entreprise	271 470	267 014
	<u>324 960</u>	<u>320 397</u>

5- DÉBITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Subventions		
PSDE - portion utilisée	133 142	121 857
INS	1 200	-
Comptes clients	63 030	126 525
Placements sports	24 001	-
Taxes à la consommation	-	3 736
	<u>221 373</u>	<u>252 118</u>

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

6- IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023			2022
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	8 260	7 345	915	1 451
Équipements informatiques	48 894	41 510	7 384	7 551
Matériel roulant	17 571	17 571	-	-
Équipements	103 526	88 986	14 540	21 632
	<u>178 251</u>	<u>155 412</u>	<u>22 839</u>	<u>30 634</u>

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2023			2022
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site Web	41 905	41 905	-	-
Logiciels	34 844	34 844	-	4 665
	<u>62 754</u>	<u>62 754</u>	<u>-</u>	<u>4 665</u>

7- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %.

8- CRÉDITEURS

	2023	2022
	\$	\$
Fournisseurs	127 203	108 632
Salaires et vacances à payer	31 384	31 844
Sommes à remettre à l'État	15 796	3 227
	<u>174 383</u>	<u>143 703</u>

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

9- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début	16 250	-
Acquisition de l'exercice	-	16 250
Amortissement de l'exercice	(5 417)	-
Solde à la fin	<u>10 833</u>	<u>16 250</u>

10- DETTE À LONG TERME

Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 avec la possibilité d'effectuer des versements en capital.

Si un montant de 30 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité.

Si le solde du prêt est de plus de 10 000 \$ au 1er janvier 2023, un choix est offert entre établir les modalités de remboursement sur 36 mois (capital+ intérêts) ou garder le prêt avec la modalité des intérêts seulement. Le taux d'intérêt sera alors de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.

Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice

	2023	2022
	\$	\$
	40 000	30 000
	40 000	-
	<u>-</u>	<u>30 000</u>

11- ÉVENTUALITÉS

En date du rapport, l'association est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19. L'association a continué à opérer en alternant télétravail et travail au bureau. L'impact des incidences est difficile à estimer pour les activités futures.

ASSOCIATION DE TRIATHLON DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2023

12- INSTRUMENTS FINANCIERS

Justes valeurs

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses débiteurs. Il procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

13- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.